

Appel à candidatures 2026 – Bourse Sylvère DUBUS de la Fondation ISAE-SUPAERO

Créée en 2023 par la Fondation ISAE-SUPAERO, grâce à la générosité de Madame Dubus en mémoire de son époux, diplômé de Supaéro en 1972 décédé prématurément en 1994, la Bourse Sylvère DUBUS permet de soutenir un ou une élève ingénieur désigné comme « hors grille », c'est-à-dire ayant fait une demande de bourse sur critères sociaux du CROUS sans l'avoir obtenue.

En 2026, une nouvelle bourse permettra à un ou une élève de première année de la promotion entrée en septembre, de bénéficier de **l'exonération totale de ses droits d'inscription** pendant toutes les années de son cursus ingénieur à l'ISAE-SUPAERO, y compris pour cette première année déjà commencée et l'année de césure.

Date limite de réception des candidatures : **15 octobre 2026 à 18h**

Désignation du/de la lauréat/e : 30 octobre 2026

CONDITIONS D'ADMISSION ET DE SELECTION DES CANDIDATURES

Conditions d'éligibilité :

- Être élève admis à l'ISAE-SUPAERO en cursus ingénieur pour l'année académique 2026-2027
- Rencontrer des difficultés financières mesurables pouvant se caractériser ainsi :
 - o Avoir sollicité une bourse sur critères sociaux du CROUS pour l'année universitaire concernée sans l'avoir obtenue – ou à un échelon inférieur à celui attendu ;
 - o Rencontrer des difficultés réelles pour financer ses études.
- Répondre à l'un des critères de nationalité suivants :
 - o Être de nationalité française ;
 - o Posséder la nationalité de l'un des pays de l'Union Européenne, ou l'Espace Economique Européen, ou la Suisse, (UE, EEE ou Suisse) et attester d'un foyer fiscal de rattachement en France depuis au moins 1 an ;
 - o Être d'une autre nationalité et répondre à l'une des situations suivantes : avoir le statut de réfugié ou être titulaire d'un titre de séjour et attester d'un foyer fiscal de rattachement en France depuis au moins 1 ans ;
- Remplir le questionnaire de candidature et avoir transmis toutes les pièces jointes demandées.

Les candidats remplissant ces conditions doivent adresser avant le 15 octobre 2026 (18h) à la Fondation ISAE-SUPAERO leur dossier qui comprend notamment :

- le formulaire de candidature ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- la notification de refus ou de baisse de bourse du CROUS ;
- Avis d'imposition de l'année n sur les revenus de l'année n-1 des deux parents, ou d'un parent, ou du représentant légal. Pour les parents résidant à l'étranger, l'avis d'imposition est remplacé par le justificatif des revenus perçus à l'étranger lors de l'année n-1. En cas ou de rupture familiale avec le(s) parent(s), dûment justifié par l'étudiant, l'avis d'imposition de l'étudiant sera demandé. ;
- un budget prévisionnel annuel incluant un plan de financement initial ;
- tout document permettant d'apprécier la situation financière et/ou d'expliquer une situation exceptionnelle.

Critères d'attribution de la bourse

- Situation financière de l'élève
- Motivation et projet académique
- Un regard particulier sera porté à l'engagement de l'élève dans la vie associative ou de clubs

Engagement du/de la lauréat/e

Une fois désigné-e, le-la lauréat-e devra signer une lettre d'engagement avec la Fondation ISAE-SUPAERO par laquelle notamment il/elle promet de :

- mener à bien ses études à l'ISAE-SUPAERO, être présent aux examens et à la remise des diplômes.
- échanger régulièrement avec la mécène sur le suivi des études et du parcours étudiant
- se rendre disponible pour des rencontres avec la mécène (au moins 1 fois par an)
- Se rendre disponible auprès de l'équipe de la Fondation pour participer à la communication de la fondation sur le prix.

En cas de redoublement, la bourse sera maintenue au bon vouloir du Mécène.

En cas d'abandon des études durant le cursus ingénieur, il pourra être demandé au bénéficiaire de restituer à la Fondation les droits d'inscriptions versés à l'Institut.

* * * * *

Mentions légales et protection des données personnelles

Protection de vos données personnelles

Les informations et pièces justificatives recueillies au moyen de ce formulaire font l'objet d'un traitement de données personnelles placé sous la responsabilité de la Fondation ISAE-SUPAERO, située 10 avenue Marc Pégérin, 31400 Toulouse.

Finalités et bases juridiques

Ces données sont utilisées afin :

- de vérifier l'éligibilité des candidats ;
- d'apprécier leur situation financière et personnelle ;
- d'instruire les candidatures et d'organiser le processus de sélection ;
- d'attribuer, de verser et de suivre la bourse pour les candidats retenus ;
- de répondre aux obligations administratives, comptables et légales de la Fondation.

L'instruction et la sélection des candidatures reposent sur l'intérêt légitime de la Fondation à attribuer ses aides conformément à son objet statutaire. La gestion de la bourse attribuée repose sur l'exécution des engagements conclus avec le bénéficiaire ainsi que, le cas échéant, sur le respect des obligations légales de la Fondation.

Les données recueillies à des fins de communication, de témoignage, de photographie ou de présentation du bénéficiaire au donateur ne seront utilisées qu'après obtention d'un accord distinct, facultatif et révocable. Le refus de donner cet accord sera sans conséquence sur l'examen, l'attribution ou le renouvellement de la bourse.

Caractère obligatoire des informations

Les informations signalées par un astérisque sont nécessaires à l'examen de la candidature. L'absence de réponse ou de justificatif peut empêcher l'instruction du dossier, sauf lorsqu'une explication permet de justifier l'indisponibilité du document demandé.

La Fondation vous demande de ne transmettre que les informations strictement nécessaires à l'étude de votre situation. Sauf demande spécifique des assistantes sociales, aucun document médical ne doit être joint au formulaire.

Destinataires

Les données sont accessibles, dans la limite de leurs attributions respectives, aux personnels habilités de la Fondation ISAE-SUPAERO, aux assistantes sociales de l'ISAE-SUPAERO ainsi qu'aux membres habilités du Jury.

Les membres du jury n'ont accès qu'aux informations nécessaires à leur décision et sont toutes anonymisées. Ils sont tenus à une obligation de confidentialité.

Les prestataires informatiques auxquels la Fondation recourt peuvent également traiter certaines données pour le seul compte de la Fondation et conformément à ses instructions.

Les données ne sont pas transmises aux donateurs. L'identité du bénéficiaire ou des informations relatives à son parcours ne peuvent lui être communiquées qu'avec l'accord préalable et distinct de l'intéressé.

Durées de conservation

Pour les candidats non retenus, les dossiers et pièces justificatives sont supprimés au plus tard un mois après la notification de la décision définitive, sauf demande de conservation formulée par le candidat.

Pour les bénéficiaires, les données nécessaires au suivi de la bourse sont conservées pendant toute la durée du soutien. À l'issue de celui-ci, seules les informations nécessaires au respect des obligations administratives, comptables et légales de la

Fondation sont archivées pendant les durées applicables. Les pièces devenues inutiles à l'appréciation de la situation financière sont supprimées.

Vos droits

Conformément au règlement général sur la protection des données et à la loi Informatique et Libertés, vous disposez, selon les conditions prévues par les textes, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière.

Vous pouvez exercer vos droits ou poser toute question relative au traitement de vos données en écrivant au délégué à la protection des données de la Fondation : dpo@fondation-isae-supaero.org, ou par courrier à la Fondation ISAE-SUPAERO, 10 avenue Marc Pégélin, 31400 Toulouse.

Si vous estimez, après avoir contacté la Fondation, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés — CNIL.

Aucune décision d'attribution ou de rejet n'est prise de manière exclusivement automatisée.

* * * * *